

## **Transition à l'âge adulte : quelle est la prochaine étape ?**

### **QUE SONT LES SERVICES DE TRANSITION DORS ?**

Les DORS proposent deux programmes pour aider les jeunes souffrant de handicaps reconnus à se préparer à l'embauche :

- Les Pre-ETS (Pre-Employment Transition Services, services de transition pré-embauche) pour les élèves de plus de 14 ans et moins de 21 ans.
- Les services VR (Vocational Rehabilitation, réadaptation professionnelle) pour les adultes et les élèves en avant-dernière année de lycée.

### **QUI PEUT BÉNÉFICIER DES SERVICES DE TRANSITION DORS ?**

- Les élèves de lycée, les étudiants d'université et ceux participant à des programmes d'enseignement reconnus.
- Les élèves en avant-dernière année de lycée et les jeunes en dehors du système scolaire peuvent prétendre à des services VR supplémentaires.

### **SERVICES DE TRANSITION DORS DE PRÉ-EMBAUCHE**

- Des conseils pour l'exploration d'un emploi.
- Des expériences d'apprentissage pratique.
- Des conseils concernant des programmes d'enseignement post-secondaire ou de transition.
- Des formations de préparation au lieu de travail.
- Un enseignement pour représenter sa propre défense.

### **SERVICES DORS**

- Des services de transition pré-embauche
- Des conseils et orientation pour l'emploi.
- Prise de décision de carrière.
- Assistance à l'enseignement supérieur.

- Formation technique/professionnelle.
- Technologie d'assistance.
- Préparation à l'emploi.
- Assistance à la recherche d'emploi.
- Formation et assistance sur le lieu de travail.
- Emploi assisté.

## **COMMENT LES DORS FOURNISSENT-ILS LEURS SERVICES ?**

Un conseiller DORS est assigné à chaque école secondaire publique du Maryland. Votre conseiller DORS effectuera les tâches suivantes :

- Participer aux réunions IEP, autant que possible.
- Aider à la rédaction de l'accord de Pre-ETS ou de l'IPE (Individualized Plan for Employment, plan individuel à l'embauche).
- Fournir et organiser les services DORS.
- Collaborer avec les partenaires à l'école, dans la communauté, des services de pré-embauche DORS et du lieu de travail.

## **QUI PAYE POUR CES SERVICES ?**

Les DORS sont un programme financé au niveau fédéral et de l'État.

- Les services Pre-ETS ne coûtent rien aux élèves ou à leurs familles.
- Il existe une échelle mobile basée sur les revenus familiaux pour certains services VR.
- Les élèves bénéficiant du SSI/SSDI ne sont pas tenus de payer les frais afférents aux services, sauf s'ils choisissent un service plus coûteux que celui qui pourrait satisfaire à leurs besoins.

## **COMMENT BÉNÉFICIER DE SERVICES DORS ?**

Vous-même ou quiconque correspondant aux critères détaillés ci-dessous pouvez appeler votre bureau local des DORS ou remplir un formulaire en ligne de référence, disponible sur notre site, [www.dors.maryland.gov](http://www.dors.maryland.gov).

- Personnel de l'école avec le consentement parental ou du tuteur.
- Parents et autres membres de la famille.
- Prestataires de services.

## **Y A-T-IL UNE LISTE D'ATTENTE ?**

- Il n'existe pas de liste d'attente pour les services de transition pré-embauche.
- Pour les services VR, les lois fédérales exigent que les élèves souffrant des handicaps les plus lourds bénéficient prioritairement d'une assistance ; ainsi, certains élèves ayant besoin de services DORS supplémentaires seront placés sur une liste d'attente.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, consultez notre site Web à l'adresse [www.dors.maryland.gov](http://www.dors.maryland.gov) ou retrouvez-nous sur YouTube et Facebook en recherchant Maryland DORS.

CONTACTEZ-nous au :

410-554-9442 ou 888-554-0334 (appel gratuit)

Appel en vidéo : 443-798-2840

E-mail : [dors@maryland.gov](mailto:dors@maryland.gov)

Interprète à disposition

## **Division des services de réadaptation du Maryland**

2301 Argonne Drive

Baltimore, MD 21218

Le MSDE (Maryland State Department of Education) ne pratique aucune discrimination basée sur l'âge, l'origine nationale, la couleur de peau, le handicap, l'expression ou l'identité sexuelle, la situation maritale, la race, la religion, le sexe ou l'orientation sexuelle en matière d'affectation des emplois ou de fourniture d'accès aux programmes et activités. Les Boy Scouts et aux autres organismes de la jeunesse bénéficient d'un accès égal à celui des autres. Pour toutes demandes liées à la politique du MSDE, veuillez contacter :

Service de conformité et de garantie de l'équité

Maryland State Department of Education

200 West Baltimore Street

Baltimore, Maryland 21201-2595

410-767-0433 (appel vocal)

410-767-0431 (fax)

410-333-6442 (ATS/TDD)

Pour toutes demandes liées à ce document, veuillez contacter le service des affaires publiques des DORS au 410-554-9435.